



DELIBERATIONS

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

Délibérations du Comité syndical du 17 décembre 2025

2025-24 Protocole d'accord entre le Syndicat Mixte et la Régie

2025-25 Budget 2025 - Décision modificative n°2025-02 du budget primitif

2025-26 Budget 2026 - Budget Primitif du Syndicat Mixte

2025-27 Budget 2026 - Budget annexe de la Régie d'Exploitation



DELIBERATION N°2025-24
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE
L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

Comité syndical du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à 10H00 le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron, s'est réuni au Conseil Départemental – Salle «Ségala», sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Membres Présents :

Monsieur Arnaud VIALA - Monsieur Jean-Philippe SADOUL - Madame Emilie SAULES-LE BARS - Monsieur André AT - Monsieur Sylvain COUFFIGNAL - Madame Marie LACAZE - Madame Christine SAHUET -Monsieur Christian TEYSSEDRE - Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Madame Carole DELGA, pouvoir donné à Madame Christine SAHUET

Absents(es) et excusés(es) :

Monsieur Serge JULIEN - Monsieur Jean-Philippe ABINAL - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Madame Laurence PAGES TOUZE

OBJET : Protocole d'accord entre le Syndicat Mixte et la Régie

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 17 décembre 2025 ont été adressés à ses membres le 11 décembre 2025 ;

Vu la Convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'aéroport conclue le 1^{er} juillet 2010 entre le Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aéroport de Rodez et la SAEML AIR 12 dont le terme était au 30 juin 2025 ;

Vu les modalités de fin de contrat « Titre IX – Fin de contrat » de la Convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'aéroport ;

Considérant la création de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron avec une mise opérationnelle au 1^{er} juillet 2025 ;

Considérant la nécessité d'établir un protocole avec la SAEML AIR 12 afin d'acter les incidences financières liées à la fin du contrat de la délégation de service public de l'exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron ;

Après avoir entendu la présentation du rapport et après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- APPROUVE le protocole d'accord entre le Syndicat Mixte et la Régie tel que présenté en annexe ;
- AUTORISE le Président à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Le Président
Syndicat Mixte
Aéroport Rodez-Aveyron

Arnaud VIALA

Acte dématérialisé

Sens des votes :

- POUR : 11
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- ABSENTS(ES) ET EXCUSES(ES) : 4
- NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

PROTOCOLE D'ACCORD

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

1/ Le Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aéroport de RODEZ AVEYRON, représenté par son Président Monsieur Arnaud VIALA dûment habilité aux fins des présentes

Ci-après dénommé le « *Syndicat Mixte* » ou le « *Délégué* »,

D'UNE PART

ET

2/ La société anonyme d'économie mixte locale AIR12, société d'économie mixte dont le siège social est situé aéroport de RODEZ AVEYRON 12330 SALLES LA SOURCE, représentée par son Président Monsieur Christian TIEULIE dûment habilité aux fins des présentes

Ci-après dénommée « *SAEML AIR 12* » ou « *la Délégataire* »,

D'AUTRE PART

Communément désignées les « *Parties* »

PREAMBULE

Le Syndicat Mixte en qualité de Délégué et la SAEML AIR en qualité de Délégataire, ont signé le 1^{er} juillet 2010 une convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'aéroport de RODEZ AVEYRON.

Ladite convention a été déposée en Préfecture le 7 juillet 2010.

Cette convention a fait l'objet de plusieurs avenants depuis sa conclusion.

La convention de délégation de service public a pris fin au 30 juin 2025, l'exploitation de l'aéroport de RODEZ AVEYRON ayant été reprise par le Syndicat Mixte dans le cadre d'une Régie à compter du 1^{er} juillet 2025.

Cela étant précisé les Parties ont convenu de signer le présent protocole d'accord afin déterminer entre elles les conséquences financières de la fin du contrat de délégation de service public.

Article 1 – Objet du Protocole

Le présent protocole d'accord a pour objet de déterminer le montant des dettes et créances réciproques des Parties à la fin du contrat de Délégation de service public signé le 1^{er} juillet 2010.

A cette fin, les Parties entend se référer aux stipulations de la convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'aéroport de RODEZ AVEYRON du 1^{er} juillet 2010 qui fixe les modalités de fin du contrat et notamment à celle du Titre IX.

Selon ces dispositions, il est rappelé que le contrat ne donne lieu à aucune indemnité lorsqu'il arrive à échéance normale. Le syndicat mixte peut mettre fin au contrat avant le terme prévu par tout motif d'intérêt général. A la fin du contrat et afin d'assurer la continuité du service public, le syndicat est subrogé dans les droits et obligations du délégataire.

Article 2 – Remise des Biens et stocks

S'agissant des biens faisant l'objet de la convention, il est rappelé que la convention de délégation de service public du 1^{er} juillet 2010 distingue en son article 13 :

- Les biens de retour,
- Les biens de reprise,
- Les biens propres

Les biens de retour sont constitués des biens meubles et immeubles qui devront obligatoirement être remis au syndicat en fin de contrat et ce quelle qu'en soit la cause. Ils se composent :

- Des biens mis à disposition du délégataire par le syndicat et par l'Etat et figurant dans l'inventaire annexe 16 de la convention de délégation de service public. Ces biens sont remis gratuitement par le délégataire en fin de convention.
- Des biens nécessaires à l'exploitation de la délégation réalisés ou acquis par le délégataire en cours de contrat, ces biens de retour qui appartiennent au syndicat dès leur acquisition ou réalisation par le délégataire figurent dans l'inventaire tenu par le délégataire dans les conditions fixées à l'article 14.2. Ces biens sont acquis pour leur valeur comptable nette minorée, le cas échéant, des subventions correspondantes et majorée s'il y a lieu de la TVA à reverser au Trésor public

Les biens de reprise se composent :

- Des biens réalisés ou acquis par le délégataire en cours de délégation financés sur ses fonds propres et que le syndicat pourra décider de reprendre en fin de délégation si le Syndicat estime qu'ils peuvent être utiles à l'exploitation du service. Ces biens appartiennent au délégataire tant que le syndicat n'a pas usé de son droit de reprise. Ils figurent dans un inventaire tenu par le délégataire dans les conditions fixées par l'article 14.2. Ils sont repris à la demande du Syndicat acquis pour leur valeur comptable nette minorée, le cas échéant, des subventions correspondantes et majorée s'il y a lieu de la TVA à reverser au Trésor public
- Des stocks et approvisionnements que le syndicat peut décider de reprendre en fin de délégation sur la base d'un prix fixé d'un commun accord.

Les biens propres se composent des biens appartenant au délégataire autres que les biens de retour et de reprise, ils demeurent la propriété du délégataire en fin de convention.

Après inventaire contradictoire, les Parties conviennent de fixer le montant de l'indemnité due au délégataire au titre de la remise des biens de retour acquis en cours de contrat et des biens de reprise à la somme de **246.845,27 euros HT** correspondant à la valeur comptable nette des dits biens à la date du 30 juin 2025 selon annexe jointe.

Il est précisé que ledit transfert s'intégrant dans le cas de la transmission d'une universalité sera dispensé de TVA et de régularisation de TVA en application de l'article 257 bis du Code Général des Impôts et de la documentation administrative publiée au BOFIP sous la référence BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10 n° 30 du 3 janvier 2018 dont il résulte que les transferts de biens opérés lors de changement de mode d'exploitation des services publics peuvent bénéficier d'une dispense de TVA dès lors qu'elle résulte d'une transmission d'universalité.

Le Syndicat est réputé continuer la personne du cédant. Il est donc tenu, s'il y a lieu, d'opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la transmission d'universalité et qui auraient en principe incombe au cédant si ce dernier avait continué à exploiter lui-même l'universalité. La transmission n'a pas pour effet de faire courir un nouveau délai de régularisation.

Les parties conviennent aussi du transfert au délégant des stocks pour la somme de **1 euro symbolique HT**. Ledit transfert est dispensé et de régularisation de TVA sur le fondement de la doctrine administrative précitée.

Article 3 – Etat d'entretien, de propreté et de maintenance

S'agissant des travaux d'entretien, de propreté et de maintenance, il est rappelé que la convention de délégation de service public du 1^{er} juillet 2010 dispose en son article 15 que ces travaux sont à la charge du Déléataire pendant la durée du contrat.

Le Syndicat Mixte reconnaît que les ouvrages, aménagements, installations, autres matériels sont à la fin du contrat de délégation de service public en bon état d'entretien, de propreté et de maintenance.

Le Syndicat reconnaît aussi le bon état de fonctionnement des installations, équipements et matériels.

Il en résulte qu'aucune indemnisation n'est demandée à ce titre au Délétaire.

Article 4- Transfert du personnel

Il est rappelé qu'en vertu de la convention de délégation de service public le personnel attaché à l'activité a été repris par le Syndicat Mixte avec les droits acquis par le personnel préalablement au transfert.

Ces droits acquis se composent à la date du transfert soit au 30 juin 2025 de la provision constituée au titre des indemnités de départ retraite et de la provision constituée au titre des congés payés.

Lesdits droits attachés au personnel étant afférents à une période antérieure au transfert et constituant des droits acquis doit donner lieu à indemnisation du Syndicat sur la base du montant estimé de ces derniers en comptabilité ou en annexe (engagements hors bilan).

Lesdites sommes sont détaillées comme suit :

- | | |
|----------------------------|------------------|
| - Provision IDR : | 254 401 € |
| - Provision congés payés : | 165 438 € |

Article 5 – Transfert des charges d'exploitation

Le contrat de délégation de service public ayant pris fin au 30 juin 2025, les Parties ont convenu de l'affectation, entre elles, des charges d'exploitation annuelles relatives à l'activité de l'aéroport de RODEZ AVEYRON.

Ces charges sont réparties au prorata de la durée d'exploitation par chacune d'entre elles.

Ces charges se composent de :

- Des charges constatées d'avance pour **98.494 € HT**.

Le détail des dites charges à facturer par le Déléguétaire au Syndicat est précisé en annexe du Présent Protocole.

Article 6 – Dépôts de garantie et autres cautions.

Les Parties prennent acte du transfert au Syndicat mixte des dépôts de garantie détenues par le Déléguétaire au titre de la mise à disposition des locaux de l'Aéroport à divers preneurs selon détail en annexe.

Lesdits dépôts de garantie s'élèvent à un montant global de **2 000 € HT** à acquitter par le Déléguétaire au Syndicat Mixte.

Article 7 – Etat récapitulatif des flux financiers

Les parties ont procédé contradictoirement à l'établissement d'un état récapitulatif des créances et dettes réciproques résultant de la fin du contrat de délégation de service Public sur la base des stipulations des articles 1 à 7 du Présent Protocole.

Les créances réciproques devront donner lieu à l'établissement de factures.

Les parties conviennent toutefois de procéder au paiement des dites factures par compensation.

L'état récapitulatif des comptes réciproques est annexé au présent Protocole. Ce dernier fait apparaître après compensation une somme nette de **76 498.73 euros HT** au bénéfice du Syndicat mixte.

Article 8 – Renonciation

Les parties renoncent à toute demande financière ultérieure concernant les dettes et créances réciproques expressément visées dans le Présent Protocole et figurant dans l'état récapitulatif qui y est joint.

Elles demeurent fondées à procéder à toute autre demande y compris financière pouvant résulter du contrat de délégation de service public.

Article 9 – Contenu, interprétation et intégrité du Protocole

Les documents contractuels formant le protocole d'accord comprennent le contrat et ses annexes.

Ces documents doivent être interprétés sur la base des stipulations de la convention de délégation de service public conclu pour l'exploitation de l'aéroport de Rodez Aveyron en date du 1 juillet 2010 et plus largement des dispositions et règles générales applicables au droit des délégations de service public et aux contrats administratifs.

Si l'une quelconque des stipulations du présent contrat étaient nulles ou inapplicables en partie ou en totalité les autres stipulations continueront à s'appliquer. Les Parties s'engagent à remplacer en toute bonne foi les stipulations inapplicables ou nulles par d'autres stipulations dont les effets seront comparables.

Article 10 – Litiges

Pour toute contestation entre les parties résultant de l'application du présent protocole ou des documents qui y sont en accès fera l'objet d'une tentative de conciliation amiable. En cas d'échec chacune des parties pourra porter le différend devant le Tribunal Administratif de Toulouse.

A RODEZ

Le

En deux exemplaires originaux

Pour le SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ AVEYRON

Le Président

Pour la société anonyme d'économie mixte locale AIR 12 (SAEML AIR 12)

Le Président



DELIBERATION N°2025-25

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

Comité syndical du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à 10H00 le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron, s'est réuni au Conseil Départemental - Salle «Ségala», sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Membres Présents :

Monsieur Arnaud VIALA - Monsieur Jean-Philippe SADOUL - Madame Emilie SAULES-LE BARS - Monsieur André AT - Monsieur Sylvain COUFFIGNAL - Madame Marie LACAZE - Madame Christine SAHUET -Monsieur Christian TEYSSEDRE - Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Madame Carole DELGA, pouvoir donné à Madame Christine SAHUET

Absents(es) et excusés(es) :

Monsieur Serge JULIEN - Monsieur Jean-Philippe ABINAL - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Madame Laurence PAGES TOUZE

OBJET : Budget 2025 – Décision modificative n°2025-02 du budget primitif

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 17 décembre 2025 ont été adressés à ses membres le 11 décembre 2025 ;

Vu la délibération n°2025-05 du 27 février 2025 portant adoption du Budget Primitif 2025 ;

Vu la délibération n° 2025-14 du 30 juin 2025 portant décision modificative n° 2025-01 du Budget Primitif ;

Vu la création de la Régie d'Exploitation de l'aéroport de Rodez-Aveyron avec une mise opérationnelle au 1^{er} juillet 2025 ;

Vu la délibération n°2025-24 portant sur le protocole d'accord entre le Syndicat Mixte et la Régie d'Exploitation ;

Le Président expose qu'une décision modificative est rendue nécessaire afin de tenir compte des ajustements liés à l'intégration du protocole d'accord entre le Syndicat Mixte et la Régie d'Exploitation et à des ajustements de comptes, dont les principaux ajustements sont exposés dans la décision modificative n°2025-02 ci annexée.

Après avoir entendu la présentation du rapport concernant cette décision modificative et après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- **ADOPTÉ**la décision modificative n° 2025-02 tel que présenté en annexe ;
- **AUTORISE**le Président à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Le Président
Syndicat Mixte
Aéroport Rodez-Aveyron



Arnaud VIALA

Sens des votes :

- POUR : 11
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- ABSENTS(ES) ET EXCUSES(ES) : 4
- NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
25120025900017

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat mixte SM AEROPORT RODEZ AVEYRON

POSTE COMPTABLE DE : SGC RODEZ SERVICE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative (projet de budget) 2 (2)

BUDGET : BUDGET (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 294 754,00
	+	+
RÉPORTE	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00
RÉPORTE	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 294 754,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 000,00
	+	+
RÉPORTE	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00
RÉPORTE	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 296 754,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 156 057,50	0,00	428 301,00	0,00	2 584 358,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 043 150,00	0,00	189 821,00	0,00	1 232 971,00
014	Atténuations de produits	145 513,00	0,00	0,00	0,00	145 513,00
65	Autres charges de gestion courante	7 328 567,00	0,00	-100 000,00	0,00	7 228 567,00
Total des dépenses de gestion des services		10 673 287,50	0,00	518 122,00	0,00	11 191 409,50
66	Charges financières	360 333,92	0,00	0,00	0,00	360 333,92
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	487 848,00	0,00	487 848,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		283 087,00	0,00	283 087,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		-4 303,00	0,00	95 697,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 133 621,42	0,00	1 294 754,00	0,00	12 428 375,42
023	Virement à la section d'investissement (6)	987 420,00		0,00	0,00	987 420,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	819 776,21		0,00	0,00	819 776,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 807 196,21		0,00	0,00	1 807 196,21
TOTAL		12 940 817,63	0,00	1 294 754,00	0,00	14 235 571,63

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **14 235 571,63****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 140 232,00	0,00	398 389,00	0,00	2 538 621,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	8 148 318,00	0,00	272 678,00	0,00	8 420 996,00
75	Autres produits de gestion courante	186 706,87	0,00	0,00	0,00	186 706,87
Total des recettes de gestion des services		10 475 256,87	0,00	671 067,00	0,00	11 146 323,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	623 687,00	0,00	623 687,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 475 256,87	0,00	1 294 754,00	0,00	11 770 010,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	111 132,00		0,00	0,00	111 132,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		111 132,00		0,00	0,00	111 132,00
TOTAL		10 586 388,87	0,00	1 294 754,00	0,00	11 881 142,87

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	2 354 428,76
=	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES **14 235 571,63****Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 696 064,21
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	180 000,00	0,00	16 368,00	0,00	196 368,00
21	Immobilisations corporelles	270 000,00	0,00	230 477,00	0,00	500 477,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 284 575,79	0,00	-244 845,00	0,00	4 039 730,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 734 575,79	0,00	2 000,00	0,00	4 736 575,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 507 341,95	0,00	0,00	0,00	1 507 341,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
	Total des dépenses financières	1 657 341,95	0,00	0,00	0,00	1 657 341,95
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 391 917,74	0,00	2 000,00	0,00	6 393 917,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	111 132,00		0,00	0,00	111 132,00
041	Opérations patrimoniales (4)	725 854,00		0,00	0,00	725 854,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	836 986,00		0,00	0,00	836 986,00
	TOTAL	7 228 903,74	0,00	2 000,00	0,00	7 230 903,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 230 903,74

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 080 000,00	0,00	0,00	0,00	3 080 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 800,00	0,00	2 000,00	0,00	6 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	725 854,74	0,00	0,00	0,00	725 854,74
	Total des recettes financières	730 654,74	0,00	2 000,00	0,00	732 654,74
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 810 654,74	0,00	2 000,00	0,00	3 812 654,74
021	Virement de la section d'exploitation (4)	987 420,00		0,00	0,00	987 420,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	819 776,21		0,00	0,00	819 776,21
041	Opérations patrimoniales (4)	725 854,00		0,00	0,00	725 854,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 533 050,21		0,00	0,00	2 533 050,21
	TOTAL	6 343 704,95	0,00	2 000,00	0,00	6 345 704,95

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 156 057,50	428 301,00	0,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	25 959,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	140 000,00	30 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	0,00	40 770,00	0,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	55 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 800,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	98 494,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	46 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	122 886,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	60 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	114 300,00	10 192,00	0,00
6161	Multirisques	11 100,00	0,00	0,00
6168	Autres	37 120,00	0,00	0,00
618	Divers	35 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 080 946,00	191 767,00	0,00
6228	Divers	75,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	4 000,00	95 000,00	0,00
6248	Divers	3 000,00	5 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 700,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 250,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	24 300,00	0,00	0,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	20 000,00	0,00	0,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	15 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	253 500,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 100,00	0,00	0,00
6352	Taxes sur chiffre d'affaires non récup	191 766,50	-191 767,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 043 150,00	189 821,00	0,00
6311	Taxe sur les salaires	45 000,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	8 000,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	13 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	135,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	694 800,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	0,00	189 821,00	0,00
6413	Primes et gratifications	3 620,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	10 500,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	650,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 186,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	49 079,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	64 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	46 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 200,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	130,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 850,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	145 513,00	0,00	0,00
7098	RRR sur produits des activités annexes	145 513,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 328 567,00	-100 000,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	7 328 567,00	-100 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 673 287,50	518 122,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	360 333,92	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	356 833,92	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 140 232,00	398 389,00	0,00
706	Prestations de services	1 615 347,20	215 170,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	403 836,80	134 453,00	0,00
7083	Locations diverses	86 048,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	48 766,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	35 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	8 148 318,00	272 678,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	8 148 318,00	272 678,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	186 706,87	0,00	0,00
7588	Autres	186 706,87	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 475 256,87	671 067,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	623 687,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	623 687,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 475 256,87	1 294 754,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	111 132,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	111 132,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		111 132,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 586 388,87	1 294 754,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 294 754,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	180 000,00	16 368,00	0,00
2031	Frais d'études	180 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	16 368,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	270 000,00	230 477,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	140 000,00	90 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	50 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	130 000,00	90 477,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 284 575,79	-244 845,00	0,00
2312	Terrains	270 000,00	2 000,00	0,00
2313	Constructions	3 425 852,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	588 723,79	-246 845,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 734 575,79	2 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 507 341,95	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 363 051,95	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	144 290,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 657 341,95	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 391 917,74	2 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	111 132,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	111 132,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	80 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpté résult. Groupements	364,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpté résult. Budget communaut	30 376,00	0,00	0,00
139188	des tiers	392,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	725 854,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	725 854,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		836 986,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		7 228 903,74	2 000,00	0,00
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 000,00
---	-----------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	80 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	80 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 080 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 800,00	2 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	725 854,74	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	725 854,74	0,00	0,00
Total des recettes financières		730 654,74	2 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 810 654,74	2 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	987 420,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	819 776,21	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	110 920,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	353 337,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 945,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	148 951,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	7 945,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	140 856,21	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18,00	0,00	0,00
28188	Autres	36 804,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 807 196,21	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	725 854,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	288 200,00	0,00	0,00
2313	Constructions	272 100,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	165 554,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 533 050,21	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 343 704,95	2 000,00	0,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 000,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget 2025 - Décision modificative n°2025-02 du budget primitif

.....
Date de décision: 17/12/2025

Date de réception de l'accusé 23/12/2025

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20251217_25

Identifiant unique de l'acte : 012-251200259-20251217-20251217_25-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgétaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-25120025900017-012017-DM2-2025-22122025000000.xml
(99_BU-012-251200259-20251223-20251217_25-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DELIB 2025-25 DM2.pdf (71_AN-012-251200259-20251223-
20251217_25-BF-1-1_2.pdf)

Délibération n°2025-25



DELIBERATION N°2025-26

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

Comité syndical du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à 10H00 le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron, s'est réuni au Conseil Départemental - Salle «Ségala», sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Membres Présents :

Monsieur Arnaud VIALA - Monsieur Jean-Philippe SADOUL - Madame Emilie SAULES-LE BARS - Monsieur André AT - Monsieur Sylvain COUFFIGNAL - Madame Marie LACAZE - Madame Christine SAHUET - Monsieur Christian TEYSSEDRE - Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Madame Carole DELGA, pouvoir donné à Madame Christine SAHUET

Absents(es) et excusés(es) :

Monsieur Serge JULIEN - Monsieur Jean-Philippe ABINAL - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Madame Laurence PAGES TOUZE

OBJET : Budget 2026 –Budget Primitif du Syndicat Mixte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 17 décembre 2025 ont été adressés à ses membres le 11 décembre 2025 ;

Vu la délibération n° 2025-23 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 ;

Vu le Budget Primitif 2026 ci-annexé ;

Vu l'examen du rapport concernant le Budget Primitif 2026 ci-annexé ;

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2026, le **Comité syndical** :

- **ADOPE** l'ensemble des inscriptions en dépenses et en recettes du Budget Primitif 2026, par chapitre ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Le Président
Syndicat Mixte
Aéroport Rodez-Aveyron



Arnaud VIALA

Sens des votes :

- **POUR** : 11
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0
- **ABSENTS(ES) ET EXCUSES(ES)** : 4

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
25120025900017**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat mixte SM AEROPORT RODEZ AVEYRON**

POSTE COMPTABLE DE : SGC RODEZ SERVICE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : BUDGET (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 930 481,00	6 930 481,00
+	+	+
RÉPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 930 481,00	6 930 481,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+	+	+
RÉPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 930 481,00	6 930 481,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + soldé d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	23 730,00		23 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	192 108,00		192 108,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 714 643,00		6 714 643,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortisat, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 930 481,00	0,00	6 930 481,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 930 481,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	6 928 491,00		6 928 491,00
75	Autres produits de gestion courante	1 990,00		1 990,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 930 481,00	0,00	6 930 481,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 930 481,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II A2
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	290 791,00	0,00	23 730,00	0,00	23 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	88 685,00	0,00	192 108,00	0,00	192 108,00
014	Atténuations de produits	145 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 328 567,00	0,00	6 714 643,00	0,00	6 714 643,00
Total des dépenses de gestion des services		7 853 556,00	0,00	6 930 481,00	0,00	6 930 481,00
66	Charges financières	274 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 227 566,00	0,00	6 930 481,00	0,00	6 930 481,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	608 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	686 478,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 294 478,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		9 522 044,00	0,00	6 930 481,00	0,00	6 930 481,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 930 481,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	121 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 928 491,00	0,00	6 928 491,00	0,00	6 928 491,00
75	Autres produits de gestion courante	6 944,24	0,00	1 990,00	0,00	1 990,00
Total des recettes de gestion des services		7 056 483,24	0,00	6 930 481,00	0,00	6 930 481,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 056 483,24	0,00	6 930 481,00	0,00	6 930 481,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	111 132,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		111 132,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 167 615,24	0,00	6 930 481,00	0,00	6 930 481,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 930 481,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	------	---

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	290 791,00	23 730,00	0,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	0,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	600,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 800,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	20 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 300,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 100,00	1 150,00	0,00
6168	Autres	11 120,00	1 900,00	0,00
6226	Honoraires	25 946,00	15 000,00	0,00
6228	Divers	75,00	180,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	0,00
6256	Missions	500,00	500,00	0,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	600,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 250,00	300,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 300,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	168 500,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	88 685,00	192 108,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	135,00	350,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	44 800,00	85 500,00	0,00
6413	Primes et gratifications	3 620,00	30 500,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	10 500,00	10 500,00	0,00
6415	Supplément familial	650,00	1 478,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 800,00	26 500,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 000,00	21 600,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	3 500,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 200,00	5 500,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	130,00	280,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 850,00	6 400,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	145 513,00	0,00	0,00
7098	RRR sur produits des activités annexes	145 513,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 328 567,00	6 714 643,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	7 328 567,00	6 714 643,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 853 556,00	6 930 481,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	274 010,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	270 510,00	0,00	0,00
6688	Autre	3 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 227 566,00	6 930 481,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	608 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	686 478,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	686 478,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 294 478,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 294 478,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 522 044,00	6 930 481,00	0,00

+

SM AEROPORT RODEZ AVEYRON - BUDGET - BP (projet de budget) - 2026

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00	+
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00	=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 930 481,00		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $DE\ 042 = RI\ 040$.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	121 048,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	86 048,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	35 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 928 491,00	6 928 491,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 928 491,00	6 928 491,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 944,24	1 990,00	0,00
7588	Autres	6 944,24	1 990,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		7 056 483,24	6 930 481,00	0,00
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 056 483,24	6 930 481,00	0,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	111 132,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	111 132,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		111 132,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		7 167 615,24	6 930 481,00	0,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				6 930 481,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Primitif 2026 du Syndicat Mixte

.....
Date de décision: 17/12/2025

Date de réception de l'accusé 23/12/2025

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 20251217_26

Identifiant unique de l'acte : 012-251200259-20251217-20251217_26-BF

.....

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgétaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : DOCBUDG-25120025900017-012017-BP-2026-22122025000000.xml (99_BU-012-251200259-20251223-20251217_26-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DELIB 2025-26 BUDGET 2026 SM.pdf (71_AN-012-251200259-20251223-20251217_26-BF-1-1_2.pdf)

Délibération

Annexe : Rapport BP 2026 SM.pdf (71_AN-012-251200259-20251223-20251217_26-BF-1-1_3.pdf)

Rapport de présentation



DELIBERATION N°2025-27

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE RODEZ-AVEYRON

Comité syndical du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à 10H00 le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aéroport de Rodez-Aveyron, s'est réuni au Conseil Départemental – Salle «Ségala», sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Membres Présents :

Monsieur Arnaud VIALA - Monsieur Jean-Philippe SADOUL - Madame Emilie SAULES-LE BARS - Monsieur André AT - Monsieur Sylvain COUFFIGNAL - Madame Marie LACAZE - Madame Christine SAHUET -Monsieur Christian TEYSSEDRE – Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN - Monsieur Dominique COSTES

Membres absents ayant donné procuration :

Madame Carole DELGA, pouvoir donné à Madame Christine SAHUET

Absents(es) et excusés(es) :

Monsieur Serge JULIEN - Monsieur Jean-Philippe ABINAL - Monsieur Jean-Luc CALMELLY - Madame Laurence PAGES TOUZE

OBJET : Budget 2026 – Budget annexe de la Régie d'Exploitation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 17 décembre 2025 ont été adressés à ses membres le 11 décembre 2025 ;

Vu la délibération n° 2025-23 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 ;

Vu le Budget annexe 2026 de la Régie d'Exploitation ci-annexé ;

Vu l'examen du rapport concernant le Budget annexe 2026 de la Régie d'Exploitation ci-annexé ;

Après avoir entendu la présentation du Budget annexe 2026 de la Régie d'Exploitation, le Comité syndical :

- ADOPTE l'ensemble des inscriptions en dépenses et en recettes du Budget annexe 2026 de la Régie d'Exploitation, par section et par chapitre ;

- **DONNE DELEGATION** au Président pour procéder à la souscription des nouveaux emprunts prévus au Budget annexe 2026 de la Régie d'Exploitation pour le financement des investissements ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Le Président
Syndicat Mixte
Aéroport Rodez-Aveyron

Arnaud VIALA

Sens des votes :

- POUR : 11
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- ABSENTS(ES) ET EXCUSES(ES) : 4
- NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25120025900033	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte SM AEROPORT RODEZ AVEYRON
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC RODEZ SERVICE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

**BUDGET : BUDGET ANNEXE REGIE D'EXPLOITATION AEROPORT
RODEZ-AVEYRON (2)**

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 830 272,00	12 830 272,00
+	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
=	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	12 830 272,00	12 830 272,00	

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 958 475,00	2 958 475,00
+	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	0,00
=	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 958 475,00	2 958 475,00	

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 788 747,00	15 788 747,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	4 990 995,00	4 990 995,00	4 990 995,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 837 893,00	1 837 893,00	1 837 893,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	82 963,00	82 963,00	82 963,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	3 952 900,00	3 952 900,00	3 952 900,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	10 864 751,00	10 864 751,00	10 864 751,00
66	Charges financières	0,00	0,00	394 046,00	394 046,00	394 046,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	11 323 797,00	11 323 797,00	11 323 797,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		590 986,00	590 986,00	590 986,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		915 489,00	915 489,00	915 489,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		1 506 475,00	1 506 475,00	1 506 475,00
TOTAL		0,00	0,00	12 830 272,00	12 830 272,00	12 830 272,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 830 272,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	4 259 999,00	4 259 999,00	4 259 999,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	8 330 770,00	8 330 770,00	8 330 770,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	20 400,00	20 400,00	20 400,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	12 611 169,00	12 611 169,00	12 611 169,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	102 971,00	102 971,00	102 971,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	12 729 140,00	12 729 140,00	12 729 140,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		101 132,00	101 132,00	101 132,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		101 132,00	101 132,00	101 132,00
TOTAL		0,00	0,00	12 830 272,00	12 830 272,00	12 830 272,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 830 272,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 405 343,00
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II A3
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	167 182,00	167 182,00	167 182,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	643 655,00	643 655,00	643 655,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	557 000,00	557 000,00	557 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	1 367 837,00	1 367 837,00	1 367 837,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 489 506,00	1 489 506,00	1 489 506,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 489 506,00	1 489 506,00	1 489 506,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	2 857 343,00	2 857 343,00	2 857 343,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		101 132,00	101 132,00	101 132,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		101 132,00	101 132,00	101 132,00
	TOTAL	0,00	0,00	2 958 475,00	2 958 475,00	2 958 475,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 958 475,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	1 452 000,00	1 452 000,00	1 452 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SM AEROPORT RODEZ AVEYRON - BUDGET ANNEXE REGIE D'EXPLOITATION AEROPORT RODEZ-AVEYRON - BP - 2026

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	1 452 000,00	1 452 000,00	1 452 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		590 986,00	590 986,00	590 986,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		915 489,00	915 489,00	915 489,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		1 506 475,00	1 506 475,00	1 506 475,00
	TOTAL	0,00	0,00	2 958 475,00	2 958 475,00	2 958 475,00
				+		
						0,00
						=
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 958 475,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 405 343,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 + DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 990 995,00		4 990 995,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 837 893,00		1 837 893,00
014	Atténuations de produits	82 963,00		82 963,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 952 900,00		3 952 900,00
66	Charges financières	394 046,00	0,00	394 046,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	15 000,00	915 489,00	930 489,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		590 986,00	590 986,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 323 797,00	1 506 475,00	12 830 272,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 830 272,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	101 132,00	101 132,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 489 506,00	0,00	1 489 506,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	167 182,00	0,00	167 182,00
21	Immobilisations corporelles (6)	643 655,00	0,00	643 655,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	557 000,00	0,00	557 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 857 343,00	101 132,00	2 958 475,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 958 475,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 259 999,00		4 259 999,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	8 330 770,00		8 330 770,00
75	Autres produits de gestion courante	20 400,00		20 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	102 971,00	101 132,00	204 103,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	15 000,00	0,00	15 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 729 140,00	101 132,00	12 830 272,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 830 272,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	52 000,00	0,00	52 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		915 489,00	915 489,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		590 986,00	590 986,00
Recettes d'investissement – Total		1 452 000,00	1 506 475,00	2 958 475,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 958 475,00
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	4 990 995,00	4 990 995,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	49 631,00	49 631,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	298 433,00	298 433,00
6063	Fournitures entretien et petit équip't	0,00	28 678,00	28 678,00
6064	Fournitures administratives	0,00	10 515,00	10 515,00
6066	Carburants	0,00	77 948,00	77 948,00
611	Sous-traitance générale	0,00	9 559,00	9 559,00
6135	Locations mobilières	0,00	105 154,00	105 154,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	9 177,00	9 177,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	188 309,00	188 309,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	375 000,00	375 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	234 944,00	234 944,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	114 713,00	114 713,00
6156	Maintenance	0,00	202 014,00	202 014,00
6161	Multirisques	0,00	21 222,00	21 222,00
6168	Autres	0,00	70 969,00	70 969,00
618	Divers	0,00	66 916,00	66 916,00
6226	Honoraires	0,00	2 433 279,00	2 433 279,00
6228	Divers	0,00	143,00	143,00
6231	Annonces et insertions	0,00	11 471,00	11 471,00
6233	Foires et expositions	0,00	19 000,00	19 000,00
6237	Publications	0,00	160 277,00	160 277,00
6238	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6248	Divers	0,00	15 295,00	15 295,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	5 736,00	5 736,00
6256	Missions	0,00	5 736,00	5 736,00
6257	Réceptions	0,00	3 250,00	3 250,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 147,00	1 147,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	8 126,00	8 126,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	28 678,00	28 678,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	46 459,00	46 459,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	36 000,00	36 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	0,00	38 238,00	38 238,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	0,00	28 678,00	28 678,00
63512	Taxes foncières	0,00	274 197,00	274 197,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	2 103,00	2 103,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 837 893,00	1 837 893,00
6311	Taxe sur les salaires	0,00	67 078,00	67 078,00
6312	Taxe d'apprentissage	0,00	11 925,00	11 925,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	0,00	19 378,00	19 378,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	201,00	201,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	1 035 683,00	1 035 683,00
6412	Congés payés	0,00	282 951,00	282 951,00
6413	Primes et gratifications	0,00	5 396,00	5 396,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	15 652,00	15 652,00
6415	Supplément familial	0,00	969,00	969,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	152 321,00	152 321,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	73 158,00	73 158,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	95 400,00	95 400,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	68 569,00	68 569,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	4 770,00	4 770,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	194,00	194,00
648	Autres charges de personnel	0,00	4 248,00	4 248,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	82 963,00	82 963,00
7098	RRR sur produits des activités annexes	0,00	82 963,00	82 963,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 952 900,00	3 952 900,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	3 952 900,00	3 952 900,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	10 864 751,00	10 864 751,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	0,00	394 046,00	394 046,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	385 546,00	385 546,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	5 000,00	5 000,00
6688	Autre	0,00	3 500,00	3 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	15 000,00	15 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	11 323 797,00	11 323 797,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	590 986,00	590 986,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	915 489,00	915 489,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	915 489,00	915 489,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	1 506 475,00	1 506 475,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	1 506 475,00	1 506 475,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	12 830 272,00	12 830 272,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00	+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)		0,00	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		12 830 272,00		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	4 259 999,00	4 259 999,00
706	Prestations de services	0,00	2 999 640,00	2 999 640,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	982 087,00	982 087,00
7083	Locations diverses	0,00	141 006,00	141 006,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	79 912,00	79 912,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	57 354,00	57 354,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	8 330 770,00	8 330 770,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	8 330 770,00	8 330 770,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20 400,00	20 400,00
7588	Autres	0,00	20 400,00	20 400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	12 611 169,00	12 611 169,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	102 971,00	102 971,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	102 971,00	102 971,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	15 000,00	15 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	12 729 140,00	12 729 140,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	101 132,00	101 132,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	0,00	101 132,00	101 132,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	101 132,00	101 132,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	12 830 272,00	12 830 272,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 830 272,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	167 182,00	167 182,00
2031	Frais d'études	0,00	167 182,00	167 182,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	643 655,00	643 655,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	25 000,00	25 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	145 833,00	145 833,00
2182	Matériel de transport	0,00	225 000,00	225 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	97 000,00	97 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	150 822,00	150 822,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	557 000,00	557 000,00
2312	Terrains	0,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	0,00	483 000,00	483 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	64 000,00	64 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	1 367 837,00	1 367 837,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 489 506,00	1 489 506,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 338 636,00	1 338 636,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	150 870,00	150 870,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	1 489 506,00	1 489 506,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	2 857 343,00	2 857 343,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	101 132,00	101 132,00
Reprises sur autofinancement antérieur		0,00	101 132,00	101 132,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	0,00	80 000,00	80 000,00
13915	Sub. équipt cpté résult. Groupements	0,00	364,00	364,00
13917	Sub. équipt cpté résult. Budget communaut	0,00	20 376,00	20 376,00
139181	de la collectivité de rattachement	0,00	392,00	392,00
Charges transférées		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	101 132,00	101 132,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	2 958 475,00	2 958 475,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 958 475,00
---	---------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	52 000,00	52 000,00
1311	Subv. équip't Etat et établ. Nationaux	0,00	52 000,00	52 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 452 000,00	1 452 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	1 452 000,00	1 452 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	590 986,00	590 986,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	915 489,00	915 489,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	9 000,00	9 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	125 433,00	125 433,00
28131	Bâtiments	0,00	541 194,00	541 194,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	17 684,00	17 684,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	156 951,00	156 951,00
28154	Matériel industriel	0,00	9 858,00	9 858,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	15 357,00	15 357,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	13 000,00	13 000,00
28184	Mobilier	0,00	3 000,00	3 000,00
28188	Autres	0,00	24 012,00	24 012,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	1 506 475,00	1 506 475,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	1 506 475,00	1 506 475,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	2 958 475,00	2 958 475,00
		+		
	RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00	
		+		
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)		0,00	
		=		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 958 475,00	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget annexe 2026 Régie Exploitation

Date de décision: 17/12/2025

Date de réception de l'accusé 23/12/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 20251217_27

Identifiant unique de l'acte : 012-251200259-20251217-20251217_27-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgétaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-2512002590033-012017-BP-2026-23122025000000.xml (99_BU-012-251200259-20251223-20251217_27-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DELIB 2025-27 BUDGET ANNEXE REGIE 2026.pdf (70_DE-012-251200259-20251223-20251217_27-BF-1-1_2.pdf)

Délibération

Annexe : Rapport Budget annexe Régie 2026.docx (71_AN-012-251200259-20251223-20251217_27-BF-1-1_3.pdf)

Rapport de présentation